

Remarques liminaires d'Alvaro Bermejo, directeur général de l'IPPF
Santé et droits sexuels et reproductifs des femmes dans le monde
**devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement
international (FAAE)**
Le 7 mars 2023

Monsieur le président,

S'appuyant sur une fière histoire de 70 ans de réussite, la **Fédération internationale pour le planning familial (IPPF)** est un fournisseur de services mondial et un grand défenseur de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) des femmes dans le monde pour tous, en particulier les femmes, les filles et les adolescentes de toutes les diversités, la priorité étant accordée aux groupes vulnérables et marginalisés, y compris ceux qui vivent dans des contextes humanitaires et fragiles.

Aujourd'hui, l'IPPF est une fédération mondiale regroupant 119 associations membres et de 29 partenaires travaillant avec des collectivités et des personnes et pour celles-ci dans **149 pays**. Ces partenaires locaux sont des organisations de la société civile (OSC) nationales régies par des intérêts nationaux ainsi que des fournisseurs de services de santé sexuelle et reproductive de premier plan dans leurs pays respectifs. Cela donne à l'IPPF une présence mondiale, sans pareil parmi les autres OSC dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive.

L'IPPF contribue à la santé sexuelle et reproductive de toutes les personnes en augmentant l'accès aux services et le nombre d'options disponibles, en contribuant au renforcement des systèmes de santé et en préconisant des changements aux politiques et aux lois pour améliorer la santé sexuelle et reproductive.

Nous défendons le droit de tous les jeunes à jouir de leur vie sexuelle sans être en mauvaise santé, sans grossesse non désirée, sans violence ni discrimination. En 2021, nous avons obtenu 121 victoires au chapitre de la santé sexuelle et reproductive et de l'égalité des sexes.

Nous offrons une éducation sexuelle complète aux jeunes, à l'école ou ailleurs, pour les aider à comprendre et à revendiquer leurs droits sexuels. En 2021, nous avons fourni à 34,8 millions de jeunes une éducation sexuelle complète de qualité et formé plus de 100 000 éducateurs.

De plus, nous sommes favorables au droit d'une femme de mettre fin à sa grossesse, légalement et en toute sécurité. L'IPPF veille à ce que chaque femme et chaque fille ait le droit de choisir d'être enceinte ou non et nous continuerons à fournir des services et des soins d'avortement sûrs et légaux et à soutenir ce type de services. Nous sommes déterminés à réduire le nombre de décès de femmes et de filles qui sont forcées de recourir à des méthodes d'avortement dangereuses.

Nos associations membres fonctionnent selon le cadre juridique de leurs pays respectifs et fournissent tous les soins d'avortement possibles selon les limites permises par la loi du pays dans lequel elles sont établies. Elles fournissent des soins complets en matière d'avortement, y compris des services de counseling non directifs axés sur la personne pour aider la femme enceinte à faire un choix éclairé au sujet de sa grossesse.

Nous faisons confiance aux femmes et croyons que le droit de décider de l'issue d'une grossesse doit revenir à la femme enceinte, parce qu'elle est la mieux placée pour comprendre sa situation et ses besoins. Nous condamnons toutes les formes de coercition, y compris les avortements et la maternité forcés. L'IPPF s'efforce d'appuyer et d'autonomiser les femmes, de leur permettre de prendre des décisions en matière de santé reproductive qui leur conviennent et de s'attaquer aux causes profondes de la discrimination fondée sur le genre en mettant en œuvre des programmes fondés sur les droits qui promeuvent l'égalité des genres et qui permettent d'autonomiser les femmes et les filles.

En tant qu'expert technique, l'IPPF renforce les systèmes de santé nationaux en collaboration avec le gouvernement pour fournir une assistance technique et de la formation, soutenir l'innocuité des produits,

fournir une orientation dans l'élaboration des politiques et des programmes et offrir l'assurance de la qualité et des services intégrés de santé sexuelle et reproductive dans les établissements de santé privés et publics.

En tant que mouvement international, l'IPPF constitue un carrefour permettant aux groupes d'intervenants du monde entier de se réunir. Notre présence mondiale fait de l'IPPF un puissant **défenseur de la santé sexuelle et reproductive à tous les niveaux**. Nos programmes et nos services nous donnent les données probantes et la crédibilité nécessaires pour inciter les gouvernements à engager des ressources et à revoir leurs politiques.

L'IPPF estime que l'accès complet aux services de santé sexuelle et reproductive (conformément à la description figurant dans la définition de Guttmacher-Lancet) est fondamental pour ce qui a longtemps été considéré comme un pilier essentiel de la reconnaissance et de la réalisation de l'égalité entre les genres de manière plus générale.

Investir dans les femmes, les adolescentes et les filles et leur donner les moyens de prendre des décisions éclairées sur leur corps, permet de créer des sociétés plus égales et plus justes où les femmes, les filles, les hommes et les garçons peuvent vivre à l'abri de la violence et de la vulnérabilité.

À l'échelle mondiale, environ 257 millions de femmes qui souhaitent éviter la grossesse n'utilisent pas des méthodes de contraception sécuritaires et modernes, et près de la moitié de toutes les grossesses ne sont pas souhaitées. Les jeunes femmes pauvres sont particulièrement vulnérables à des avortements dangereux, qui sont la cause principale, mais évitable, de mortalité et de morbidité maternelles. Le non-respect des droits de la personne dans les lois, les politiques et la pratique renforce les obstacles auxquels sont confrontées les personnes marginalisées, y compris les membres de la communauté LGBTQ+, qui tentent d'avoir accès aux soins de santé.

En 2021, l'IPPF a fourni au total 231,4 millions de services à l'échelle mondiale. Nous avons fourni une gamme de méthodes de contraception de qualité, ce qui a permis d'en arriver à 29 millions d'années-couples protection, évitant ainsi 12,5 millions de grossesses non désirées et 3,8 millions d'avortements dangereux, de sauver des vies et de permettre aux personnes d'exercer leurs droits en matière de reproduction. Nous avons également offert 4,5 millions de services liés à l'avortement, dont 583 000 services d'avortement en clinique liés directement aux procédures d'avortement.

À l'échelle mondiale, les tentatives de faire reculer les droits en matière de reproduction qui ont été durement acquis et l'égalité entre les genres prennent de l'élan. L'environnement actuel, caractérisé par une opposition audacieuse et organisée, s'avère extrêmement difficile. Ceci, combiné à la polarisation politique et à l'augmentation de l'extrémisme dans de nombreux pays, menace la justice sexuelle et reproductive, les droits de la personne et l'égalité entre les genres.

C'est dans ce contexte que je souhaite faire part au comité de certaines recommandations. Ces dernières sont fondées sur notre présence mondiale, appuyée par nos programmes et services d'où proviennent nos données probantes et notre crédibilité, et sur les recherches récentes menées à notre demande pour établir notre nouveau cadre stratégique (2023-2028).

Il est essentiel de continuer à mettre l'accent sur la campagne « **Ne laisser personne de côté** », ce qui implique de rejoindre non seulement les plus pauvres, mais nécessite également de lutter contre la discrimination et les inégalités et leurs causes profondes. Il est important de mettre l'accent sur l'inclusion et de chercher de manière proactive à assurer un accès équitable aux services de santé sexuelle et reproductive pour les personnes les plus vulnérables qui sont laissées pour compte par les fournisseurs de services du gouvernement et du secteur privé.

Planification familiale et contraception. Il faut reconnaître le droit à la santé. Ainsi, les femmes et les filles doivent avoir accès à un ensemble complet de services et de soins en matière de santé sexuelle et reproductive. Investir dans une gamme de soins de santé reproductive, maternelle et pour les nourrissons permet de faire des gains afin de composer avec d'importants fardeaux en matière de santé dans les pays à revenu faible et moyen.

Il faudrait se focaliser sur les interventions qui ont fait leurs preuves pour améliorer l'accès des groupes mal desservis, notamment les services mobiles de sensibilisation, la planification familiale après l'accouchement, l'intégration au VIH et la prévention de la violence fondée sur le genre et mettre l'accent sur les programmes destinés aux adolescents et aux jeunes.

L'accès à des services d'avortement sûr et à des soins après l'avortement s'avère nécessaire pour prévenir d'autres problèmes sexuels et reproductifs afin de veiller au respect du droit des femmes à des soins d'avortement et de prévenir la mortalité et la morbidité découlant d'avortements dangereux.

Nous avons besoin d'interventions à tous les niveaux et de la participation d'un large éventail d'intervenants, y compris la sensibilisation des décideurs à la réforme législative et politique pour appuyer la capacité décisionnelle et l'autonomie des femmes, la création de mouvements de champions de l'avortement pour la fourniture de renseignements exacts et accessibles et l'expansion de l'accès à tout un ensemble de services allant de soins autonomes aux soins offerts par l'outil télésanté jusqu'aux cliniques de santé qui mettent l'accent sur les clients.

Le Canada, en tant que porte-parole progressiste sur ce sujet, doit continuer à s'exprimer sur le besoin de prioriser l'avortement sans risque comme élément essentiel des soins de santé, surtout parce que cette question est souvent oubliée ou négligée dans d'autres stratégies de santé sexuelle et reproductive, de genre et de santé des donateurs.

Une **éducation sexuelle complète et de qualité** est essentielle pour les jeunes pour qu'ils puissent exercer et revendiquer leurs droits et contester les normes néfastes, pour les filles et les femmes, ainsi que pour les garçons et les hommes. Sans une éducation sexuelle complète, les jeunes femmes et les filles risquent d'être victimes d'importantes formes d'inégalités, dont la violence sexuelle, le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé, la mutilation génitale féminine et d'autres pratiques préjudiciables.